



Le Carillonneur

ST NIZIER SOUS CHARLIEU

www.st-nizier-sous-charlieu.fr

Ouverture au public du secrétariat de mairie :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 45 - 17 h
- mercredi :
8 h 30 - 12 h

Pendant les vacances d'été du personnel,
il sera fermé les :

- après-midi du lundi 30 juillet au jeudi 16 août
- mercredis 22 et 29 août

Tél. : 04 77 60 81 68 - Fax : 04 77 69 98 59

(répondeur enregistré pendant la fermeture)



mairie.st-nizier-sous-charlieu@wanadoo.fr

<http://www.st-nizier-sous-charlieu.fr>

Rentrée scolaire 2012-2013

Inscriptions garderie et restaurant



Les dernières permanences auront lieu les

- vendredi 31 août de 16 h 30 à 18 h

- samedi 1er septembre de 9 h 30 à 11 h

à la mairie, salle du conseil municipal

Tarif restaurant	3,41 €
garderie – régulier	0,88 €
garderie – occasionnel	1,35 €

Que votre enfant fréquente ou non les services périscolaires, il est conseillé de l'inscrire car vous pouvez avoir recours à la garderie ou au restaurant en dernière minute.

Au revoir Monsieur SORIANO

Le jeudi 5 juillet, la fin de l'année scolaire a sonné pour les élèves. A l'école publique, c'était aussi le dernier jour de classe pour son directeur François SORIANO. Après 36 ans passés à St Nizier, auprès des enfants, l'heure de la retraite est arrivée. Pour l'occasion, la commune a invité les personnes qui l'ont côtoyé, durant ces années, à un vin d'honneur.

Nous lui souhaitons une retraite bien méritée.

Séverine DEVERCHERE, actuellement directrice de l'école de la Bénisson Dieu, le remplacera à partir de novembre, à l'issue de son congé maternité. Sabrina CARISEL, enseignante de la classe CM1 / CM2 assurera la direction par intérim.

Vous aurez de plus amples informations dans **Le Carillonneur de fin d'année 2012.**

Éclairage public : lire en page intercalaire

Où en est la révision de notre plan local d'urbanisme ?

Quatre bureaux d'études, sur seize consultés, ont présenté une offre de prix. Le résultat de cette consultation sortira très prochainement et désignera le bureau d'études attributaire de la mission.

E-administration

Savez-vous que vous pouvez effectuer certaines démarches depuis votre domicile ?

Exemples : l'inscription sur les listes électorales et le recensement citoyen.

Pour cela, connectez vous à <http://vosdroits.service-public.fr> et créez votre compte.

Quelques St-Nizerots ont testé ce nouveau service avec succès.

Journal municipal - édition trimestrielle
Commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Mairie - 91, rue de la Mairie - 42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Directeur de la publication :
Commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Rédacteur : comité consultatif Communication - Journal municipal présidé par Christiane LOMBARD, adjointe.

Imprimé sur papier recyclé
Téléchargeable sur www.st-nizier-sous-charlieu.fr

Comité consultatif

Communication / Journal municipal

Christiane LOMBARD

Christian RAVENEAU

Anne-Marie PLASSE

Olivier LACHIZE

Christine GIL

Madeleine PERRET

Marie-Françoise THEVENET

Frédéric LAINE

Martine BOUILLLOT, secrétaire de mairie, pour les informations municipales et la mise en page des éditions trimestrielles.

Club'anim

Pour la deuxième année consécutive, l'EHPAD de St Nizier et l'association Club'anim de la maison de retraite organisent le repas des résidents et des familles. Il aura lieu le samedi 20 octobre 2012 à midi, dans la joie et la convivialité. Si cette manifestation vous tente, vous y êtes cordialement invités. Si vous pouvez nous apporter votre aide au service, vous serez les bienvenus.

Le Club'anim qu'est-ce que c'est ?

C'est un petit groupe de bénévoles qui a pour objet de développer des activités culturelles et récréatives à l'intention des résidents de la maison de retraite et de favoriser les échanges entre résidents, familles et personnel. Créé en 1994, il a été réactivé en 2010 et des bénévoles, déjà en place dans l'établissement ont adhéré, quelques nouveaux membres se sont ajoutés. Nous sommes encore peu nombreuses et souhaiterions élargir notre groupe.

Actions actuelles :

- distribution de livres de bibliothèque aux personnes
- sortie des personnes dépendantes à l'extérieur dans le jardin ou petite promenade par beau temps
- en hiver, jeux de société par petits groupes, ateliers de chants
- petite visite individuelle aux personnes ayant peu de famille

- accompagnement de sorties à l'extérieur si besoin.

Nous sommes de jeunes retraités pour la plupart et manquons parfois pour d'autres obligations.

Si vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine ROCHE ou à téléphoner à Pascale DUCRAY au 03 85 84 02 14.

Nouveaux visages

dans les services communaux

Ecole et services périscolaires

Julie FOIVARD assure le remplacement de Virginie VERMOREL pendant son congé maternité puis son congé parental. C'est elle qui accueille vos enfants, dès 7 heures à la garderie, et les suit tout au long de la journée à l'école et dans les services périscolaires.

Sophie BAJARD est également venue renforcer l'équipe pendant l'absence d'agents titulaires.

Loryne CELLIER, collégienne, a suivi un stage d'application en milieu professionnel du 26 mars au 6 avril.

Anaïs MENUT, a assuré quelques heures au cours d'une formation en milieu professionnel. Elle prépare le baccalauréat Services aux personnes et aux territoires.

Secrétariat de mairie

Pendant deux périodes de trois semaines, **Ophélie GRIMAUD**, lycéenne stagiaire en formation professionnelle, vous a accueilli en mairie. Elle prépare le baccalauréat professionnel Métiers de services administratifs.

Bonne continuation à ces jeunes dans leur parcours professionnel ou cursus scolaire !

Après-midi récréatifs



Après la période estivale, les après-midi récréatifs reprendront **les jeudis 13 et 27 septembre** et garderont le rythme des deuxième et quatrième jeudis du mois à partir de 14 h 30 à Carillon. Toutes les personnes retraitées désireuses de rencontrer d'autres personnes pour partager jeux, discussions... seront les bienvenues.

Besoin d'aide ?

Le Secours populaire français vous écoute

L'antenne de Charlieu est à votre écoute en cas de besoin et vous apporte son soutien à travers des aides alimentaires ponctuelles ou régulières, ses braderies de vêtements, vaisselle et jouets.

N'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone, au 04 77 08 32 73, soit en passant à nos permanences :

- tous les lundis de 14 h à 17 h
 - les 1er et 3ème jeudis du mois de 14 h à 16 h
- à la maison Guinault – parking du Pont de Pierre (parking MJC) à CHARLIEU.

Nous cherchons des bénévoles afin de développer et de concrétiser des actions en faveur des plus démunis (nous rejoindre aux permanences ou par tél.)

Mémoire de la sagesse populaire puisée auprès de LA FONTAINE (1621-1695) à retrouver et à compléter

- rien de sert de courir...
- apprenez que tout flatteur vit...
- on a souvent besoin...
- un tien vaut mieux...
- l'avarice perd tout...
- honteux comme un renard...
- la raison du plus fort...
- en toute chose, il faut...

Le lion et le rat
La poule aux œufs d'or
Le renard et le bouc
Le loup et l'agneau
Le corbeau et le renard
Le lièvre et la tortue
Le poisson et le pêcheur
Le renard et la cigogne

- il faut partir à point
- qu'une poule aurait pris
- d'un plus petit que soi
- considérer la fin
- est toujours la meilleure
- aux dépens de celui qui l'écoute
- que deux tu l'auras
- en voulant tout gagner

Concours communal des maisons fleuries

Le concours communal des maisons fleuries aura lieu, cette année encore, sans inscription préalable. Les membres du jury effectueront leur tournée en juillet / août et noteront les endroits les plus fleuris et visibles de la voie publique. En aucun cas ils entrent dans les propriétés privées.

La remise des 4 premiers prix aura lieu à l'occasion de la présentation des vœux du maire en janvier 2013. En 2011, la commune a obtenu la sixième place dans sa catégorie, au concours départemental Fleurir la Loire. Elle renouvelle sa participation en 2012.

Nouveauté :

Elle a également inscrit quelques St Nizerots.

Après le secrétariat, la salle du conseil municipal

Dès la rentrée, les conseillers municipaux découvriront leur nouvel espace de travail complètement rénové, du sol au plafond. Les artisans, tous locaux, se sont activés pour mener le chantier à bien dans le respect des délais impartis.

Cette fois-ci, c'est l'ensemble des locaux de notre Maison commune qui est «relooké».

A l'école publique, cette année

Créateurs en herbe : en mai, les deux classes maternelles se sont rendues au musée de Charlieu pour découvrir l'exposition "les cintrés de la mode" de Marie Beltrami. Inspirés par cette visite, les élèves ont apporté une multitude de matériaux variés (papiers, rubans, boutons...) qui leur ont permis de créer leur propre poupée. Les parents et autres élèves de l'école ont pu admirer leurs créations exposées dans la salle de motricité le mardi 3 juillet.

et producteurs locaux : grâce à l'aide de la commune qui a installé un espace approprié, la classe de CE2/CM1 a découvert les joies du jardinage. Entre plantations, entretiens, observations de la vie des végétaux et apprentissage de quelques gestes écologiques, les apprentis jardiniers ont également participé à un concours d'épouvantails. C'est un jury composé des élèves de la classe de CE1/CE2 et sous la présidence de M. SORIANO, qui a procédé au classement des candidats. L'épouvantail fabriqué par Bryan et Mathéo COSTE a été élu vainqueur du concours.

Eliott, un joli petit garçon, est arrivé le 18 avril au foyer de Virginie VERMOREL, adjoint d'animation à l'école et dans les services périscolaires, et de Rémy LAGOUTTE.
Charly est désormais le grand-frère.



Chantier international



Pour la quatrième année consécutive la commune accueillera, du 14 au 20 août, une douzaine de jeunes étranger(e)s qui travailleront sur un chantier de la commune.

Leur travail consistera à installer une barrière en remplacement de la clôture du pré derrière le bâtiment de la voirie en direction de la salle de concert. Un pot d'accueil sera servi **le jeudi 2 août** à la salle de concert à partir de 18 h où la population est également invitée. Nous profitons de leur séjour pour partager un repas avec eux (sous le préau derrière la mairie), **le vendredi 17 août** à partir de 19 H 30 : chacun apporte une de ses spécialités culinaires salée ou sucrée afin de leur faire découvrir notre gastronomie. Dès aujourd'hui réservez cette date et faites-vous inscrire en mairie. N'hésitez pas à venir échanger avec eux sur le chantier ou pendant le repas.

Aire de jeux dans le bourg



Un nouvel équipement, type balançoire 'tape-cul' vient d'être installé en complément des jeux sur ressorts. Il est destiné aux enfants de 3 à 10 ans.

Le projet de l'installation d'un terrain multisports se confirme ; la commission consulte, rencontre des fournisseurs et ce projet se concrétisera en même temps que la reconstruction du restaurant et de la garderie scolaire en 2013.

Ecole Notre Dame des Vignes : beau succès de la chorale d'enfants

Cette année, les enseignantes ont constitué une chorale avec tous les élèves de la moyenne section au CM2. Ce projet ambitieux a été le fil conducteur de l'année : plusieurs chants ont été appris en groupe puis en formation chorale. Apprendre à chanter juste, avoir une attitude posée, écouter le groupe pour y prendre sa place sont autant de compétences qu'il a fallu développer au fil des mois. Mais le résultat fut à la hauteur du travail accompli. En effet, un concert de très bonne qualité a été interprété devant les familles enchantées par la prestation de leurs enfants. La chorale du Pays de Charlieu s'est jointe à la fête en chantant à quatre voix, ce qui a permis aux élèves de découvrir l'harmonie de la polyphonie.

L'envie de chanter est plus que jamais présente donc, à la rentrée, la chorale continue à l'école. Les inscriptions sont encore possibles au 04 77 60 93 27 (accueil des enfants dès 2 ans).

Club ados

Ouvert cet été du 9 juillet au 3 août

Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux venir nous rencontrer.

Le Club ados est un lieu de rencontres, d'échanges, de partage de rires et de fou-rires... Des sorties loisirs, sportives, des camps d'hiver et d'été...

Toute l'année : aide aux devoirs, soirée entre jeunes (pizzas, films, jeux...)

Avec Karine et Rémy, tu es sûr de t'éclater et d'en réclamer, encore et encore !!!

Alors n'hésite pas, passe nous voir, on t'expliquera et tu n'auras qu'une envie : revenir

À bientôt

Pour tous renseignements (inscription, modalités...)

Tél : 04 77 60 73 15 - 06 84 08 50 32

Cévennes Libres

est une association 1901, agréée 'entreprise d'insertion' qui développe un programme de réemploi de matériel informatique mis au rebut.

Elle redistribue du matériel informatique à bas coût pour les écoles, les CCAS, les associations, les demandeurs d'emploi et les étudiants.

Cette action se fait dans une démarche de développement durable et d'économie sociale.

Tél. : 04 66 86 01 58

Courriel : cevenneslibres@cevenneslibres.net

Site : <http://www.ordi-solidaire.fr>

Rénovation du site internet

La commune a confié la rénovation de son site au comité consultatif Communication / journal municipal. Un élu et trois jeunes de la commune ont rejoint le groupe animé par Christophe BONNET, technicien informatique et communication du Pays de CHARLIEU mis à disposition des communes membres. La phase préalable à l'élaboration du cahier des charges pour la consultation des bureaux d'études tire à sa fin.

Classes en



La journée des classes en 2 aura lieu

le samedi 1er septembre

Programme de la journée :

- 8 h 45, rassemblement des participants place de l'église

- 9 h, photo

- 10 h, office religieux

- dépôt d'une gerbe au monument aux morts

- 11 h, défilé emmené par la Société Musicale de La Pacaudière

- vin d'honneur à Carillon offert à toute la population

- repas pour les conscrits et leurs invités

Pour tous renseignements ou pour s'inscrire, s'adresser à Martine DURAND - 04 77 60 91 82.

Dernière réunion : le lundi 27 août à Carillon à 20 h.

Rappel aux responsables d'associations

Cette page vous est réservée. N'hésitez donc pas à communiquer, en mairie, les informations que vous souhaitez y insérer.

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour l'édition d'octobre 2012.

Pensez également à réserver les salles des fêtes pour l'année 2013.

Jeu pour les enfants Pour chaque animal, retrouve son cri

Le chien	hennit
L'âne	rugit
Le pigeon	meugle
La vache	brait
Le lion	aboie
Le cheval	bêle
Le chat	barrit
L'éléphant	roucoule
Le porc	miaule
Le mouton	grogne

A G E N D A

- Jeudi 2 août
 - Vendredi 17 août
 - Samedi 1er septembre
 - Samedi 15 septembre
 - Dimanche 16 septembre
 - Samedi 6 octobre
 - Vendredi 12 octobre
 - Samedi 20 octobre
- Pot d'accueil des jeunes du chantier international
Repas avec les jeunes du chantier international
Fête des classes en «2»
Loto de l'Avenir Musical
Marche «la St-Nizerote»
Loto du football Club
Assemblée Générale de la FNACA POUILLY / ST NIZIER
Repas dansant du Club'Anim



Travaux sur le réseau d'éclairage public

Comme dans de nombreuses communes, le conseil municipal réfléchit aux économies qu'il peut réaliser sur son budget de fonctionnement. A l'ordre du jour : les économies d'énergies. Après les bâtiments, voici le temps de l'éclairage public.

Quelques uns d'entre vous nous ont d'ailleurs interrogé sur son fonctionnement : pourquoi des lampadaires dans certains quartiers ? pourquoi éclairer toute la nuit ?

C'est à partir de ces questions que les élus ont engagé le débat avec les responsables du Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire (SIEL).

Leurs préoccupations :

- la préservation de notre environnement, la réduction des nuisances lumineuses tant pour les riverains des installations que pour la faune et pour la flore
- l'allègement de la facture d'électricité pour la part consommation
- la réduction des frais de maintenance des points lumineux.

Horaire d'extinction :

En règle générale : de 23 h à 5 h

Maintien de l'éclairage aux abords de la salle des fêtes et de la place Carillon les fins de semaine

Point de départ prévisionnel : 1er octobre 2012

Information de la population :

Des panneaux d'information seront mis en place sur les principales entrées d'agglomération.

Suppression de lampes :

Secteur de la Croix de la tombe

Route du Mont	1 lampe
Route de Fleury	7 lampes
Route du Chevrenay	3 lampes

Secteur route d'Iguerande — chemin des Verchères

Route d'Iguerande	2 lampes
Chemin des Verchères	3 lampes

Secteur du bourg

Chemin des Cours	1 lampe
Chemin Bel Air	2 lampes
Rue de l'Eglise	1 lampe

Secteur Pont du Sornin sur RD 4 A

Vers station d'épuration Beauvernay	1 lampe
-------------------------------------	---------

Secteur Pont de Tigny

Route de Pouilly RD 487 en venant de POUILLY (après le pont sur le Sornin)	2 lampes
---	----------

Secteur Santinante

Chemin de Santinante	7 lampes
Chemin du Châtelet	2 lampes

Vous pouvez émettre vos observations en adressant un courrier à Monsieur Jean-Victor THEVENET, Maire — 91, rue de la Mairie — 42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU, avant le 25 août 2012.

Le conseil municipal pourra en tenir compte pour prendre sa décision lors de sa réunion programmée fin août.